Table d'imposition des dividendes déterminés pour l'année 2026

Revenu imposable ($)	TMI – Fédéral (%)	TMI – Québec (%)	TMI combiné (%)
De 0 à 73 568	Voir note	0	0
Plus de 73 568 à 108 680	0	10,07	10,07
Plus de 108 680 à 117 045	0	16,97	16,97
Plus de 111 449 à 117 045	6,32	16,97	23,29
Plus de 117 045 à 132 245	12,65	16,97	29,63
Plus de 132 245 à 181 440	12,65	19,39	32,04
Plus de 181 440 à 258 482	16,11 à 16,45	19,39	35,50 à 35,84[1]
Plus de 258 482	20,72	19,39	40,11

Note : Le crédit pour dividendes est supérieur au montant d'impôt fédéral à payer.

Table d'imposition des dividendes déterminés pour l'année 2025

Revenu imposable ($)	TMI – Fédéral (%)	TMI – Québec (%)	TMI combiné (%)
De 0 à 72 091	Voir note	0	0
Plus de 72 091 à 103 969	0	10,07	10,07
Plus de 103 969 à 106 495	6,32	10,07	16,39
Plus de 106 495 à 114 750	6,32	16,97	23,29
Plus de 114 750 à 129 590	12,65	16,97	29,63
Plus de 129 590 à 177 882	12,65	19,39	32,04
Plus de 177 882 à 253 414	16,11 à 16,46	19,39	35,50 à 35,85[2]
Plus de 253 414	20,72	19,39	40,11

Note : Le crédit pour dividendes est supérieur au montant d'impôt fédéral à payer.

Le seuil estimatif de revenu sans impôt au fédéral pour une personne[3] qui n'a qu'un revenu de **dividende déterminé** en 2025 est de 76 443 $ (l'exemption de base pour l'IMR étant de 177 882 $ pour 2025, l'IMR n'est pas applicable); cependant, l'impôt du Québec estimatif est de 2 438 $, et la contribution au FSS, de l'ordre de 284 $. Aux fins de l'impôt du Québec, ce seuil de revenu est de 52 240 $[4].

Mise à jour – Janvier 2026

1 Le crédit personnel de base fédéral passe progressivement de 16 452 $ à 14 829 $, ce qui fait augmenter le taux d'impôt à chaque dollar supplémentaire gagné dans cette tranche.
2 Le crédit personnel de base fédéral passe progressivement de 16 129 $ à 14 538 $, ce qui fait augmenter le taux d'impôt à chaque dollar supplémentaire gagné dans cette tranche.
3 En considérant que la personne n'a droit qu'au montant personnel de base.
4 Plus une contribution au FSS de 150 $.